

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TIM/EFC/WP.2/2009/8
20 janvier 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

Comité du bois

Groupe de travail mixte FAO/CEE de
l'économie forestière et des statistiques
des forêts

Trente et unième session
Genève, 31 mars-1^{er} avril 2009
Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

Commission européenne des forêts

ENCADREMENT DES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Domaine d'activité 5: Politiques et institutions: surveillance et analyse

Note du secrétariat

Résumé

Comme en avait décidé le Groupe de travail à sa dernière session et comme l'avait approuvé le Comité du bois et la Commission européenne des forêts à leur session conjointe tenue en octobre 2008, le mandat du Groupe de travail a été élargi pour lui permettre de donner des orientations à la CEE et à la FAO sur des questions liées au suivi et à l'analyse des politiques et des institutions. Le présent document a pour objet d'informer le Groupe de travail des activités menées dans le domaine du suivi des politiques et institutions forestières et de **lui demander de fournir des conseils au secrétariat sur la collecte et la validation des données relatives à ces politiques et institutions.**

1. À sa dernière session, le Groupe de travail a souscrit à l'idée d'assumer des activités d'orientation concernant certains aspects du domaine d'activité 5 relatifs à la collecte, la validation et la diffusion d'informations sur les politiques et institutions forestières, ce qui, de plus en plus, est associé à la collecte d'informations sur les ressources forestières proprement dites. Le mandat révisé du Groupe de travail a été approuvé par le Comité du bois de la CEE et par la Commission européenne des forêts de la FAO, lors de leur session conjointe tenue durant la Semaine européenne des forêts, en octobre 2008. Le mandat révisé comprend également le domaine d'activité 5 intitulé: «Questions de politique générale et questions intersectorielles: suivi et analyse des politiques et des institutions».
2. Le cadre juridique, politique et institutionnel est un élément bien établi, le septième, de la gestion forestière durable à l'échelle internationale; il est reconnu par le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) et par le Comité des forêts (COFO) de la FAO. Les sept éléments thématiques servent de cadre de présentation des rapports pour l'évaluation des ressources forestières réalisée par la FAO. Des modalités stables sur le plan juridique, politique et institutionnel sont indispensables pour étayer les six autres thèmes, à savoir: étendue des ressources forestières, diversité biologique, santé et vitalité des forêts, fonctions de production et de protection des ressources forestières et fonctions socioéconomiques. Le septième élément englobe la gouvernance et l'application de la réglementation, le suivi et l'évaluation des progrès accomplis, la prise de décisions participative et des questions sociétales de plus vaste portée, notamment la science, la recherche et l'enseignement ainsi que l'information du public et la communication.
3. L'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2010 comprendra pour la première fois des tableaux sur les politiques et institutions forestières. Les tableaux T14 à T17 donneront des informations sur le cadre politique et juridique, sur le cadre institutionnel, sur l'enseignement et la recherche et sur les recettes et dépenses publiques. La collecte et la validation des données sont actuellement en cours. La FAO devrait finaliser l'examen des tableaux par pays en août 2009, avant leur publication en 2010.
4. Pour la région paneuropéenne, la Conférence ministérielle de Vienne sur la protection des forêts en Europe (CMPFE) a approuvé en 2002 un ensemble d'indicateurs paneuropéens améliorés qui comprennent notamment des indicateurs de qualité sur la gestion forestière durable. Ces indicateurs de qualité s'articulent sur deux composantes, d'une part, les politiques, institutions et instruments de caractère général, y compris les programmes forestiers nationaux, les cadres institutionnels, juridiques et réglementaires, les instruments financiers et économiques et les moyens d'information et, d'autre part, les politiques, institutions et instruments pour chacun des 12 domaines d'action, à savoir: utilisation des sols et zones forestières et autres terres boisées, bilan du carbone, santé et vitalité, production et utilisation de bois et de biens et services autres que le bois, fourniture de prestations liées aux loisirs, biodiversité, services de protection, viabilité économique, emploi, sensibilisation et participation du public, recherche, formation et enseignement et valeurs culturelles et spirituelles.
5. En 2007, la réalisation de la première enquête sur les indicateurs de qualité relatifs à la gestion forestière durable a permis de collecter des informations sur les politiques, institutions et instruments par domaine d'action auprès de 30 pays. Les rapports initiaux de pays sont consultables sur le site Web de la CEE/FAO: www.unece.org/timber/fra/mcpfe07qualcountryreport.htm. On trouvera une analyse de

ces informations dans la partie consacrée aux politiques et institutions du rapport de 2007 sur l'état des forêts en Europe.

6. Le secrétariat de la CEE/FAO s'emploie actuellement, dans le cadre d'une étroite collaboration avec le groupe de suivi et d'évaluation des politiques de la FAO, à rassembler dans une base de données globale les informations disponibles sur les politiques et institutions, collectées à travers différentes initiatives. À l'heure actuelle, ces informations proviennent:

- a) Des rapports nationaux pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA):
 - Les tableaux de la FRA 2010 (T14 à T17) sont en cours de validation;
- b) Des mises à jour des programmes forestiers nationaux (pfn) (www.fao.org/forestry/30514/fr/):
 - Les données relatives aux pfn sont actualisées à différents intervalles sous la responsabilité des correspondants nationaux et mises en forme par la FAO. À ce stade, on dispose d'un petit nombre d'informations à jour pour l'Europe et l'Asie centrale;
- c) Des indicateurs de qualité de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe:
 - 30 rapports de pays pour la région paneuropéenne sont disponibles.

7. Des informations supplémentaires sur les politiques et institutions forestières sont disponibles auprès d'autres sources, notamment:

- a) Les bases de données FAOLEX (<http://faolex.fao.org/faolex/>) et ECOLEX (www.ecolex.org) sur les législations nationales relatives aux forêts et à l'environnement;
- b) Les rapports nationaux du Forum des Nations Unies sur les forêts à FNUF 4 et FNUF 5 (www.un.org/esa/forests/reports.html);
- c) Les Études de performance environnementale (EPE) de la CEE (www.unece.org/env/epr/publications.htm);
- d) Les rapports de pays sur les politiques et institutions présentés lors d'ateliers, par exemple l'atelier sur le renforcement des capacités, organisé à Krtiny (République tchèque) en 2008 par le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Europe centrale et orientale (SEUR) avec la CEE, la FAO et le Ministère tchèque;
- e) Les sites Web officiels des administrations nationales des forêts.

8. Par l'intermédiaire du Groupe de coordination intersecrétariats chargé du suivi des politiques et des institutions forestières, la CEE et la FAO ont mis en place une plate-forme pour examiner les informations disponibles sur les politiques et les institutions, examiner les questions d'harmonisation de la terminologie et des définitions et lancer un processus pour

structurer les informations disponibles dans une base de données globale. Cette base de données devrait faire partie intégrante de la section «politiques et institutions» des profils de pays du Département des forêts de la FAO (<http://www.fao.org/forestry/country/fr/>).

9. La source de renseignements proposée sur les politiques et institutions renferme un fichier général qui donne pour la plupart des pays du monde entier des informations tirées principalement des rapports destinés à la FRA 2010. Les fichiers régionaux et nationaux sont plus élaborés lorsque des informations complémentaires sont disponibles, comme par exemple les indicateurs de qualité de la CMPFE pour la région paneuropéenne, ou d'autres sources. Le fichier proposé indiquera les différentes sources d'où sont issues les données, afin qu'il soit possible de procéder à des vérifications et d'obtenir davantage de renseignements.

10. La CEE et la FAO remplissent actuellement le cadre proposé (présenté à l'annexe) à l'aide d'informations provenant de certains pays, qui sont puisées dans les différentes sources indiquées ci-dessus. Une proposition de structure améliorée sera présentée et examinée lors de la prochaine réunion de coordination prévue les 12 et 13 février 2009 au siège de la FAO. Dès lors qu'une structure définitive aura été convenue, la CEE et la FAO la compléteront à l'aide des informations disponibles tirées des différentes sources pour tous les pays, afin d'élaborer une base de données de portée générale très détaillée donnant des informations actualisées et facilement accessibles sur les politiques et institutions forestières.

11. Le cadre ci-joint englobe les thèmes suivants: les programmes forestiers nationaux (pfn), la politique forestière, la législation forestière, les institutions forestières, la recherche et l'enseignement dans le domaine forestier, ainsi que les caractéristiques générales de l'économie et des finances du secteur forestier. Chaque point comprend un ensemble de tableaux thématiques. La structure s'inspire principalement des tableaux de la FRA 2010, des rapports concernant les indicateurs de qualité de la CMPFE et des mises à jour des pfn. Pour chaque tableau, sont indiquées sur le côté gauche les données/informations qui proviennent des différentes sources. Sur le côté droit sont mentionnées les sources d'information.

12. Le Groupe de travail est prié d'examiner la structure proposée pour le fichier relatif aux politiques et institutions (voir annexe) et de formuler des observations, en mettant à profit son expérience de la collecte et de l'analyse des données dans le domaine des statistiques des produits forestiers et des ressources en produits forestiers.

Annexe
FORÊTS: PROFILS DE PAYS
Politiques et institutions

PAYS Date

Structure

A. POLITIQUES ET INSTITUTIONS

1. pfn
2. Politique
3. Législation
4. Institutions
5. Recherche et enseignement

B. ÉCONOMIE ET FINANCEMENT

Sources d'information

	Indicateurs de qualité CMPFE	http://www.unece.org/timber/fra/mcpfe07qualcountryreport.htm
*	FRA 2010 (<i>pas encore validée</i>)	http://www.fao.org/forestry/44375/fr/
*	Mises à jour du pfn	http://www.fao.org/forestry/45998/fr/
	EPE	http://www.unece.org/env/epr/publications.htm
	Rapport de pays, Krtiny 2008	http://www.fao.org/regional/seur/events/Krtiny2008/Krtiny2008_en.htm
*	Rapport de pays FNUF	http://www.un.org/esa/forests/reports.html
*	FAO-LEX	http://faolex.fao.org/faolex/
*	Sites Web et documents officiels nationaux	
	Autres	

**Informations disponibles à l'échelle mondiale*

A. POLITIQUES ET INSTITUTIONS

1. Programme forestier national (pfn)

État actuel du programme forestier national (pfn) ou d'un processus analogue*		Sources
Pas de pfn (et actuellement non prévu)	<input type="checkbox"/>	(Proposé pour la prochaine enquête CMPFE)
Prévu dans un proche avenir (veuillez préciser quand)	<input type="checkbox"/>	(Proposé pour la prochaine enquête CMPFE)
En cours d'élaboration (stade d'élaboration)*	<input type="checkbox"/>	FRA 2010, CMPFE: en cours d'élaboration
En cours d'exécution*	<input type="checkbox"/>	FRA 2010, CMPFE
En cours de révision*	<input type="checkbox"/>	FRA 2010, CMPFE
Temporairement suspendu*	<input type="checkbox"/>	FRA 2010, NB: non inclus dans le processus CMPFE

Observations:

Lien vers les mises à jour du pfn:	http://www.fao.org/forestry/...
---	---

2. Politique

Déclaration sur la politique forestière à l'échelle nationale		Sources
Existence	Oui/non	
Nom et référence du ou des document(s)		FRA 2010, mise à jour du pfn
Année d'adoption		FRA 2010, mise à jour du pfn

Observations:

Principaux objectifs de la politique forestière* (texte ou lien vers la mise à jour du pfn)	Sources
	Mise à jour du pfn, NB: pas disponible pour le processus CMPFE
Par domaine d'action	CMPFE

Observations:

Application de la politique forestière		Sources
Principaux instruments/principes directeurs* – texte ou lien vers la mise à jour du pfn		Mise à jour du pfn: par exemple, participation de la population, réformes juridiques, incitations, perfectionnement des techniques

Application de la politique forestière		Sources
Par domaine d'action		LIEN vers la MISE À JOUR du pfn
Utilisation des sols et zones forestières		CMPFE
Bilan du carbone		CMPFE
Santé et vitalité		CMPFE
Production et utilisation de bois		CMPFE
Production et utilisation de biens et services autres que le bois		CMPFE
Biodiversité	Écosystème/habitat/zones protégées/caractéristiques des paysages	CMPFE
	Diversité des essences, y compris composition des essences forestières et essences forestières menacées	CMPFE
	Diversité génétique, y compris conservation génétique <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> et production de semences	CMPFE
Services de protection		CMPFE
Viabilité économique		CMPFE
Emploi (y compris sécurité et santé)		CMPFE
Sensibilisation du public		CMPFE
Recherche, formation et enseignement		CMPFE
Valeurs culturelles et spirituelles		CMPFE

Observations:

Déclarations sur la politique forestière à l'échelle infranationale*		Sources
Existence	Oui/Non	FRA 2010
<u>Dans l'affirmative</u>: nombre de régions/États/provinces ayant formulé des déclarations sur la politique forestière*		FRA 2010

Observations:

3. Législation

Loi/code sur les forêts*		Sources
Loi (code) sur les forêts de portée nationale*	<input type="checkbox"/> Oui, il existe une loi spécifique sur les forêts* <input type="checkbox"/> Oui, mais la réglementation relative aux forêts est incorporée dans d'autres textes de loi (de plus vaste portée)* <input type="checkbox"/> Non, les questions relatives aux forêts ne sont pas réglementées par la législation nationale*	FRA 2010

Loi/code sur les forêts *		Sources
Année de promulgation *		FRA 2010
Année du dernier amendement *		FRA 2010
Référence du document *	LIEN vers la MISE À JOUR du pfn ou vers FAO Lex	FRA 2010

Observations:

Lois (codes) sur les forêts à l'échelle infranationale *		Sources
Existence	Oui/Non	FRA 2010
Dans l'affirmative; nombre de régions/États/provinces ayant adopté des lois sur les forêts *		FRA 2010

Observations:

Principaux éléments/principales caractéristiques du cadre juridique/réglementaire *		Sources
Des renseignements complémentaires sur les éléments de la loi sur les forêts sont disponibles à l'adresse :	LIEN	pfn: éléments de la loi sur les forêts
Des renseignements complémentaires sur les caractéristiques du cadre juridique/réglementaire sont disponibles à l'adresse:	LIEN	CMPFE: caractéristiques du cadre juridique/réglementaire

Observations:

Principales priorités et mesures dans le cadre des engagements internationaux relatifs aux forêts	Sources
	CMPFE – Partenariat de collaboration sur les forêts?

Observations:

Principaux documents juridiques ou de référence par domaine d'action – LIEN		Sources
Utilisation des sols et zones forestières		CMPFE
Bilan du carbone		CMPFE
Santé et vitalité		CMPFE
Production et utilisation de bois		CMPFE
Production et utilisation de biens et services autres que le bois		CMPFE

Principaux documents juridiques ou de référence par domaine d'action – LIEN	Sources

Principaux documents juridiques ou de référence par domaine d'action – LIEN		Sources
Biodiversité	Écosystème/habitat/zones protégées/ caractéristiques des paysages	CMPFE
	Diversité des essences, y compris composition des essences forestières et essences forestières menacées	CMPFE
	Diversité génétique, y compris conservation génétique <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> et production de semences	CMPFE
Services de protection		CMPFE
Viabilité économique		CMPFE
Emploi (y compris sécurité et santé)		CMPFE
Sensibilisation du public		CMPFE
Recherche, formation et enseignement		CMPFE
Valeurs culturelles et spirituelles		CMPFE

Observations:

4. Institutions

Organisme(s) public(s) chargé(s) de la politique forestière *		Sources
Ministère chargé de la formulation de la politique forestière (nom en entier) *		FRA 2010
Administration forestière (organisme chargé de l'élaboration de la politique forestière) *		CMPFE, mise à jour du pfn
Niveau de subordination du Chef du département de la foresterie au sein du Ministère *	<input type="checkbox"/> Premier niveau de subordination à l'égard du Ministre * <input type="checkbox"/> Deuxième niveau <input type="checkbox"/> Troisième niveau <input type="checkbox"/> Quatrième niveau ou niveau inférieur	FRA 2010
Autres organismes publics chargés des forêts à l'échelle nationale (organismes chargés de la gestion des forêts domaniales) *		FRA 2010, CMPFE
Organisme(s) chargé(s) de l'application de la réglementation forestière *		FRA 2010

Observations:

Organisme(s) le(s) plus compétent(s) par domaine d'action		Sources
Utilisation des sols et zones forestières		CMPFE
Bilan du carbone		CMPFE
Santé et vitalité		CMPFE
Production et utilisation de bois		CMPFE
Production et utilisation de biens et services autres que le bois		CMPFE
Biodiversité	Écosystème/habitat/zones protégées/caractéristiques des paysages	CMPFE
	Diversité des essences, y compris composition des essences forestières et essences forestières menacées	CMPFE
	Diversité génétique, y compris conservation génétique <i>in situ</i> et ex situ et production de semences	CMPFE
Services de protection		CMPFE
Viabilité économique		CMPFE
Emploi (y compris sécurité et santé)		CMPFE
Sensibilisation du public		CMPFE
Recherche, formation et enseignement		CMPFE
Valeurs culturelles et spirituelles		CMPFE

Observations:

Ressources humaines dans les organismes publics chargés des forêts*						FRA 2010
	2000		2005		2008	
	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes
Total des effectifs*						
... possédant un diplôme universitaire ou un équivalent*						

Observations:

Principal/principaux organisme(s) privé(s) intervenant dans la formulation de la politique forestière (groupes d'intérêts, associations)* – LIEN vers la MISE À JOUR du pfn	Sources
	CMPFE, mise à jour du pfn: associations œuvrant dans le domaine de la foresterie et de l'industrie forestière, organisations de la société civile

Observations:

Caractéristiques du cadre institutionnel – LIEN vers la CMPFE	Sources
	CMPFE

Observations:

Mécanismes de coordination de la politique forestière – LIEN vers la CMPFE ou la MISE À JOUR du pfn	Sources
	CMPFE: y compris les principaux mécanismes de coordination de la politique entre les organismes publics et entre les organismes publics et privés

Observations:

5. Recherche et enseignement

Établissement(s) le(s) plus pertinent(s)*		Sources
Recherche*	Établissement(s) de recherche en foresterie*	CMPFE, mise à jour du pfn
	Autres établissements effectuant des recherches en foresterie*	Mise à jour du pfn
Enseignement*	Établissement(s)/centre(s) d'enseignement forestier*	CMPFE, mise à jour du pfn
	Autre(s) établissement(s)/centre(s) dispensant un enseignement forestier*	Mise à jour du pfn

Observations:

Principaux instruments – LIEN vers la CMPFE	Sources
	CMPFE: moyens d'intervention utilisés: juridiques, financiers/économiques, informationnels, principales mesures prises depuis 2003

Observations:

Principaux objectifs de la recherche et de l'enseignement – LIEN vers la CMPFE	Sources
	CMPFE: y compris les principales questions traitées et les changements majeurs survenus depuis 2003

Observations:

Nombre d'étudiants diplômés et de spécialistes travaillant dans le domaine de la recherche forestière						FRA 2010
Nombre d'étudiants diplômés en foresterie*						
	2000		2005		2008	
	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes
Maîtrise ès sciences ou équivalent						
Licence ès sciences ou équivalent						
Certificat/diplôme de technicien						
Spécialistes travaillant dans des centres de recherche forestière financés par des fonds publics*						
	2000		2005		2008	
	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes	Nombre	% de femmes
Doctorat						
Maîtrise ès sciences ou équivalent						
Licence ès sciences ou équivalent						

Observations:

B. ÉCONOMIE ET FINANCES

Instruments financiers/Politique économique		Sources
Principal/principaux document(s) de référence		CMPFE
Principales caractéristiques de la politique économique en matière de forêts: LIEN		CMPFE
Principales caractéristiques des instruments financiers: LIEN		CMPFE

Observations:

Instrument(s) par domaine d'action		Sources
Utilisation des sols et zones forestières		CMPFE
Bilan du carbone		CMPFE, SEUR
Santé et vitalité		CMPFE, SEUR
Production et utilisation de bois		CMPFE, SEUR
Production et utilisation de biens et services autres que le bois		CMPFE, SEUR
Biodiversité	Écosystème/habitat/zones protégées/caractéristiques des paysages	CMPFE, SEUR
	Diversité des essences, y compris composition des essences forestières et essences forestières menacées	CMPFE, SEUR
	Diversité génétique, y compris conservation génétique <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> et production de semences	CMPFE, SEUR
Services de protection		CMPFE
Viabilité économique		CMPFE
Emploi (y compris sécurité et santé)		CMPFE
Sensibilisation du public		CMPFE
Recherche, formation et enseignement		CMPFE, SEUR
Valeurs culturelles et spirituelles		CMPFE, SEUR

Observations:

Contribution du secteur forestier à l'économie*		Sources
Description*		Mise à jour du pfn
Source d'information*		Mise à jour du pfn

Observations:

Contribution du budget de l'État à la foresterie*		Sources
Description*		Mise à jour du pfn
Source d'information*		mise à jour du pfn

Observations:

Mécanismes utilisés pour financer le développement forestier*		Sources
Description*		Mise à jour du pfn
Source d'information*		Mise à jour du pfn

Observations:

Recettes forestières (en monnaie locale, en milliers)		Sources
2000	2005	
		FRA 2010

Observations:

Dépenses forestières (en monnaie locale, en milliers)						Sources	
	Financement national*		Financement externe*		Total*		FRA 2010
	2000	2005	2000	2005	2000	2005	
Dépenses de fonctionnement							
Paiements de transfert							
Dépenses publiques (total)							
Objectif des paiements de transfert*: (plusieurs choix possibles)	<input type="checkbox"/> Reboisement <input type="checkbox"/> Boisement <input type="checkbox"/> Inventaire forestier et/ou planification forestière <input type="checkbox"/> Conservation de la biodiversité des forêts <input type="checkbox"/> Protection du sol et de l'eau <input type="checkbox"/> Amélioration du peuplement forestier <input type="checkbox"/> Création ou entretien de zones protégées <input type="checkbox"/> Autres, précisez ci-dessous						

Observations:
